

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2053

5 septembre 2011

SOMMAIRE

BDC Pasta S.à r.l 98517	GFM (CE) S.A	98532
Bolux 98503	Gleneagley Finance S.A	98534
Cipio Partners Fund VI S.C.S., SICAR 98542	Global Investech S.A	98539
Compagnie Fiduciaire Group 98527	Golder Investments S.A	98534
Dalriada Holdings S.à r.l 98529	Grand Garage de Luxembourg S.A	98539
DekaBank Deutsche Girozentrale Luxem-	Greenfield International SPF S.A	98539
bourg S.A 98503	Groupe E.R.C.P. S. à r.l	98535
Directors Dealings Fund (DD Fund) 98499	Grove Holdings 2	98535
DWS Rendite Optima Four Seasons 98503	Grove Holdings 2 S.A	98535
DWS Rendite Optima Four Seasons 98503	GRUPO FREDERIC CHAMMAS, S.à r.l.	
Eleusis	Spf	98542
Europaring 5 S. à r. l	GS Consulting S.A	98542
Falcon Investor S.à r.l 98504	Guardian Managed Funds SICAV-SIF	98508
Falcon Parent S.à r.l98504	GWM Alternative Investments	98538
Financière d'Ancône 98517	Heco Invest S.A	98542
Finexis S.A 98528	Heco Invest S.A	98542
Finropa S.A., SPF98528	Hengpart S.A	98543
First Business International S.à r.l 98528	Home Plante Deco S.à r.l	98543
First Invest S.A 98529	Horatius Sicav	98543
Fiscal Reps 98529	Hotel Gantenbeinsmillen S.àr.l	98544
FLL S.A 98528	Hucar	98498
Frisbie Investissements S.A 98529	Invivo S.à r.l. et Cie, S.e.c.s	98544
Futuralux S.A 98532	Invivo S.à r.l. et Cie, S.e.c.s	98544
Future Invest S.A., SPF98532	Keystone Management S.A	98540
Galli S.A 98538	Leo Participations S.A	98543
GAM Sàrl, société de gestion de patrimoi-	Locatem S.A	
ne familial (SPF)98538	LuxButterfly	
Garage Vicar s.à r.l	ORC Heidi Holdings S.à r.l	
G.C.M. International S.A 98534	P. Corporate Investments S.A	
G Co-Investment II S.C.A 98533	Redevco Prime Luxembourg S.A	
G Co-Investment I S.C.A 98533	Redevco Retail Luxembourg S.A	98526
Gelchem S.A 98533	United Trading International S.A	98539
Geo Travel Finance S.C.A 98534	Vault Holding S.à r.l	98509



Hucar, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5654 Mondorf-les-Bains, 13, avenue Grande-Duchesse Charlotte. R.C.S. Luxembourg B 162.164.

STATUTS

L'an deux mil onze, le premier juin

Par devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

A comparu:

Monsieur Roger Georges Eugène BURNOTTE, né à Bertix (B), le 21 août 1933, demeurant à L-5654 Mondorf-les-Bains, 13, avenue Grande Duchesse Charlotte

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser un acte d'une société à responsabilité limitée, qu'il déclare constituer pour son compte et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

- Art. 1 er. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "HUCAR" Sàrl.
- Art. 2. Le siège social de la société est établi à Mondorf-les-Bains.

Il pourra être transféré en toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du où des associés.

- Art. 3. La durée de la société est illimitée. Elle pourra être dissoute conformément à la loi.
- Art. 4. La société a pour objet le rôle d'agent commercial.

En général, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui se rapportent directement ou indirectement à son objet social et qui seraient de nature à en faciliter la réalisation et le développement.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400.-EUR) divisé en cent(100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (124.-EUR) chacune. Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces par l'associé unique Monsieur Roger BURNOTTE, prénommé, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (12.400.-) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La propriété des parts sociales résulte des présentes statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 6. En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à un non associé que du consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Dans le même cas, elles ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession. Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

- **Art. 7.** La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par l'associé unique ou les associés réunis en assemblée générale, qui fixent leurs pouvoirs.
- **Art. 8.** Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.
 - Art. 9. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.
- **Art. 10.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale. Il ne peut les déléguer. Les décisions de l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, sont consignés dans un registre tenu au siège social.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé participe aux décisions collectives, quel que soit le nombre de voix proportionnellement au nombre de parts qu'il possède. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 11. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.



Art. 12. Chaque année au 31 décembre il sera dressé un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales.
- le solde restant est à libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation au capital social.

- **Art. 13.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou d'un associé n'entraîneront pas la dissolution de la société.
- Art. 14. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associé(s) ou non, nommé(s) par l'associé unique ou par l'assemblée des associés.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils son propriétaires.

Art. 15. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, il est fait référence aux dispositions légales en vigueur.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2011.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de 1.100.-EUR

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social de la société est établi à L-5654 Mondorf-les-Bains, 13, avenue Grande Duchesse Charlotte
- 2.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Madame Françoise Marie Hélène Sophie BURNOTTE, née à Libramont-Chevigny (B), le 01 septembre 1969, demeurant à B-6870 Arville, 2, rue Coemont, qui accepte le mandat.

La société sera valablement engagée par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. Burnotte, F. Burnotte, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 8 juin 2011 - WIL/2011/441. - Reçu soixante-quinze euros = 75 €.-

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société aux fins d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés.

Wiltz, le 14 juin 2011. Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2011101572/93.

(110114926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Directors Dealings Fund (DD Fund), Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 154.722.

In the year two thousand and eleven, on the eleventh day of August.

Before the undersigned Maître Roger ARRENSDORFF, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Directors Dealings Fund (DD Fund), a public limited liability company (société anonyme (S.A.)), qualifying as an investment company with variable share capital (Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)), established as a specialized investment fund (Fonds d'Investissement Spécialisé (SIF)), having its registered office at 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, regis-



tered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 154.722, incorporated by a notarial deed of the undersigned notary on 15 July 2010, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Memorial"), number 2227, on 20 October 2010. The articles of incorporation have not been amended since incorporation.

The meeting was declared open in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, at 9.30 am and presided by Cathie SCALIA, lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Chairman").

The Chairman appointed as secretary, Lavinia DARIE, lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer, Lisa MUSTO, employee, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The board of the meeting formed, the Chairman declared and requested the notary to state that:

- I. The shareholder(s) represented, the proxy(ies) of the represented shareholder(s) and the number of its/their shares are shown on an attendance list which, signed by the proxy(ies) of the represented shareholder(s), the members of the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxy(ies) of the represented shareholder(s), initialled "ne varietur" by the appearing parties will also remain attached to the present deed.
- II. It appears from the attendance list, that one hundred percent (100%) of the share capital of the Company is represented at this meeting. All the shareholders declare having been informed of the agenda of the meeting beforehand. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate on all items of the agenda.
 - III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda

- 1. Termination on 30 September 2011 of the current financial year of the Company having started on 15 July 2010;
- 2. Amendment of the starting and the closing dates of the subsequent financial years of the Company to respectively 1 October and 30 September;
 - 3. Subsequent amendment of article 28 of the articles of association of the Company;
 - 4. Amendment of the date of the annual general meeting of the Company;
 - 5. Subsequent amendment of article 24.1 of the articles of association of the Company;
 - 6. Amendment of the term of office of the directors of the Company;
 - 7. Amendment of the term of office of the auditor of the Company; and
 - 8. Miscellaneous.

After due and careful deliberation, the following resolutions are taken unanimously:

Resolutions

First resolution

The meeting resolves to exceptionally terminate in anticipation the current financial year of the Company having started 15 July 2010 as at 30 September 2011 instead of 31 December 2011.

Second resolution

The meeting resolves to amend the opening and closing dates of the subsequent financial years of the Company to respectively 1 October of each year and 30 September of the following year.

Third resolution

Further to the resolutions above, it is resolved to amend article 28 of the articles of incorporation of the Company so that it shall now be read as follows:

"Art. 28. Financial year. The financial year of the Company begins on the first day of October of each year and ends on the last day of September of the following year, except for the first financial year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on 30 September 2011."

Fourth resolution

The meeting resolves to amend the date of the annual general meeting of the Company to the second Friday of January of each year.

Fifth resolution

Further to the resolutions above, it is resolved to amend article 24.1 of the articles of incorporation of the Company so that it shall now be read as follows:

" 24.1. The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be



specified in the convening notice of the meeting, on the second Friday of January of each year at 2:00 p.m (Luxembourg time) and if such day is not a Business Day, the following Business Day."

Sixth resolution

The meeting resolves to amend the term of appointment of Mr. William Anthony Jones, Mr. Luc Leleux and Mr. Franck Willaime as directors of the Company, for a period ending on the date of the annual general meeting of the shareholders of the Company to be held in 2012 (the term of appointment of Mr. Athanasios T. Ladopoulos remains unchanged).

Seventh resolution

The meeting resolves to amend the term of appointment of PricewaterhouseCoopers S.à r.l., a private limited liability company incorporated under and governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as auditor of the Company, which shall expire at the close of the annual general meeting of the shareholders of the Company approving the annual accounts as of 30 September 2011.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately eight hundred thirty Euro (EUR 830.-).

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed and these minutes were signed by the members of the board and by the notary.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said appearing persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille onze, le onze août.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société Directors Dealings Fund (DD Fund), une société anonyme (S.A.) organisée sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) établie comme un Fonds d'Investissement Spécialisé (FIS), ayant son siège social au 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154.722, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 juillet 2010, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 2227 du 20 octobre 2010. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis la constitution

L'assemblée est ouverte à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à 9.30 heures sous la présidence de Cathie SCALIA, avocate, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Présidente»).

La Présidente désigne comme secrétaire Lavinia DARIE, avocate, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Lisa MUSTO, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant formé, la Présidente a déclaré et requis le notaire d'acter que:

- I. Le nom du/des actionnaire(s) représenté(s), la/les procuration(s) du/des actionnaire(s) représenté(s) et le nombre d'actions qu'il(s) détient(nent) sont indiqués sur une liste de présence, signée par les mandataires du/des actionnaire(s) représenté(s), par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, et resteront annexés au présent acte pour les formalités de l'enregistrement. La/les procuration(s) du/des actionnaire(s) représenté(s), après avoir été signées «ne varietur» par les parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront également annexées au présent acte.
- II. Il ressort de la liste de présence que cent pourcent (100%) du capital social de la Société est représenté à la présente assemblée. Tous les actionnaires déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III. L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Clôture au 30 septembre 2011 de l'exercice social en cours de la Société ayant commencée le 15 juillet 2010;



- 2. Modification de la date d'ouverture et de clôture des exercices sociaux suivants de la Société aux 1 ^{er} octobre et 30 septembre;
 - 3. Modification subséquente de l'article 28 des statuts de la Société;
 - 4. Modification de la date de l'assemblée générale annuelle de la Société;
 - 5. Modification subséquente de l'article 24.1 des statuts de la Société;
 - 6. Modification de la durée du mandat des administrateurs de la Société;
 - 7. Modification de la durée du mandat du commissaire aux comptes de la Société; et
 - 8. Divers

Après délibération, l'assemblée prend unanimement les résolutions suivantes:

Résolutions

Première résolution

L'assemblée décide de clôturer exceptionnellement par avance l'année sociale en cours de la Société ayant commencé le 15 juillet 2010 au 30 septembre 2011 au lieu du 31 décembre 2011.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la date d'ouverture et de clôture des années sociales ultérieures de la Société respectivement au 1 er octobre de chaque année et 30 septembre de l'année suivante.

Troisième résolution

Suite aux résolutions ci-dessus, l'assemblée décide de modifier l'article 28 des statuts de la Société, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« Art. 28. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le premier octobre de chaque année et finit le dernier jour de septembre de l'année suivante, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 30 septembre 2011.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra dès lors le deuxième vendredi de janvier de chaque année.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions ci-dessus, l'assemblée décide de modifier l'article 24.1 des Statuts de la Société, de sorte qu'il aura désormais le contenu suivant:

« 24.1. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunit, en conformité avec la loi luxembourgeoise, au siège social de la Société et/ou à tout autre endroit dans la municipalité du siège social indiqué dans les convocations convoquant la réunion au Grand-Duché de Luxembourg le deuxième vendredi de janvier de chaque année à 14h00 (heure de Luxembourg), et si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, le Jour Ouvrable suivant».

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier la durée des mandats de M. William Anthony Jones, M. Luc Leleux et M. Franck Willaime, administrateurs de la Société, pour une période se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société se tenant en 2012 (la durée du mandat de M. Athanasios T. Ladopoulos reste inchangée).

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier la durée du mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. une société à responsabilité limitée, constituée en vertu de et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes, qui expirera lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société approuvant les comptes annuels au 30 septembre 2011.

Coûts

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèveront à approximativement huit cent trente Euros (EUR 830,-).

Aucun autre sujet ne figurant à l'ordre du jour, et personne n'ayant pris la parole, l'assemblée générale a été clôturée et ce procès-verbal a été signé par les membres du bureau et le notaire.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte soit dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française, à la demande de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Sur quoi le présent acte a été établi à Luxembourg, à la date mentionnée au début du présent acte.



Après que lecture de l'acte ait été faite aux personnes comparantes, connues du notaire par leur nom, prénom, statut marital, lieu de résidence, lesdites personnes comparantes ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: SCALIA, DARIE, MUSTO, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 17 août 2011. REM 2011/1096. Reçu soixante-quinze euros (75,-€).

Le Receveur ff. (signé): SCHLINK.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 29 août 2011.

Référence de publication: 2011121834/177.

(110140506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2011.

DWS Rendite Optima Four Seasons, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement - Besonderer Teil - wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DWS Investment S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2011114369/10.

(110130501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

DWS Rendite Optima Four Seasons, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement - Allgemeiner Teil - wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DWS Investment S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2011114370/10.

(110130504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

DekaBank Deutsche Girozentrale Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 38, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 9.462.

Mit Beschluss vom 1. Juli 2011 bestellt der Alleingesellschafter Herrn Dr. Matthias Danne (geschäftsansäsig: Mainzer Landstraße 16, D-60325 Frankfurt am Main) mit Wirkung zum 1. Juli 2011 bis zum Ablauf der ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2014 zum neuen Mitglied des Verwaltungsrates der Gesellschaft.

Luxembourg, den 16 August 2011.

Wolfgang Dürr / Gerd Kiefer.

Référence de publication: 2011120972/11.

(110139194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2011.

Bolux, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 33.507.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav BOLUX à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 septembre 2011 à 15.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport du Conseil d'Administration et du réviseur d'entreprises agréé
- 2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 30 juin 2011
- 3. Affectation des résultats
- 4. Quitus aux Administrateurs
- 5. Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises agréé
- 6. Nominations statutaires.



Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix exprimées des Actionnaires présents ou représentés. Des procurations sont disponibles auprès du siège social.

Les Actionnaires au porteur qui souhaitent participer à l'Assemblée doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, informé le Conseil d'Administration (e-mail: ifs.fds@bdl.lu; fax: +352 49 924 2501) de leur intention d'assister à l'Assemblée.

Référence de publication: 2011120141/755/25.

Falcon Investor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 970.775,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet. R.C.S. Luxembourg B 118.864.

Falcon Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.511.775,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet. R.C.S. Luxembourg B 118.770.

PROJET DE FUSION

In the year two thousand eleven, on the seventeenth day of August. Before, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg,

THERE APPEARED:

1. The board of directors of Falcon Investor S.àr.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 118.864 and having its registered office in L-2180 Luxembourg, 5 rue Jean Monnet, Grand Duchy of Luxembourg;

here represented by Amandine Piasentin, lawyer at CMS DeBacker Leclère Walry, in virtue of a proxy granted by the board of directors of Falcon Investor S.àr.l. on 3 August 2011;

2. The board of directors of Falcon Parent S.àr.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 118.770 and having its registered office at L-2180 Luxembourg, 5 rue Jean Monnet, Grand Duchy of Luxembourg

here represented by Amandine Piasentin, lawyer at CMS DeBacker Leclère Walry, in virtue of a proxy granted by the board of directors of Falcon Investor S.àr.l. on 3 August 2011.

The board of directors of Falcon Investor S.àr.l and Falcon Parent S.àr.l. decide to approve the following merger proposal:

I. The merging companies: Name-Legal form - Registered Office. Falcon Investor S.àr.I., is a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 118.864 and having its registered office at L-2180 Luxembourg, 5 rue Jean Monnet, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated under the laws of Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated 25 August 2006 and published in Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1028 dated 29 September 2006.

Falcon Investor S.àr.I. has a share capital of nine hundred seventy thousand seven hundred seventy-five (EUR 970,775) euro, represented by thirty-eight thousand eight hundred thirty-one (38,831) shares with a par value of twenty five (EUR 25) each.

Falcon Investor is the sole shareholder of Falcon Parent S.àr.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 118.770 and having its registered office at L-2180 Luxembourg, 5 rue Jean Monnet, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated under the laws of Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a notarial deed of Maître Marc Lecuit, notary residing in ... Attert (Grand Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître ... Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), dated 11 August 2006 and published in Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1894 dated 9 October 2006.

Falcon Parent S.àr.l. has a share capital of six million five hundred eleven thousand seven hundred seventy-five euro (EUR 6,511,775), represented by two hundred sixty thousand four hundred seventy-one (260,471) shares with a par value of twenty five (EUR 25) euro each.

The Recipient Company and the Absorbed Company are collectively referred as the Companies.



II. Merger. The board of managers of each of the Companies has approved the merger of the Companies, by way of a merger by absorption without liquidation of the Absorbed Company by the Recipient Company, whereby the Recipient Company shall acquire all the assets and liabilities of the Absorbed Company in accordance with article 278 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law) and this merger proposal (the Merger Proposal) (the Merger). The Recipient Company is the sole shareholder of the Absorbed Company and is holding the two hundred sixty thousand four hundred seventy-one (260,471) shares in the Absorbed Company, representing all the shares of the share capital of the Absorbed Company. The merger constitutes a so-called simplified merger.

In accordance with article 274 of the Law, upon the Merger, all the assets and liabilities of the Absorbed Company shall be automatically transferred by operation of the Law to the Recipient Company and the Absorbed Company shall cease to exist.

In accordance with articles 278 and 265 of the Law, the board of managers of each of the merging companies do not have to draw up a detailed written report explaining the common draft merger proposal and setting out the legal and economic grounds of the merger. The shareholders of each of the merging companies, who acknowledge these articles, expressly renounce to be provided with the reports of the board of managers of the merging companies.

In addition, according to articles 278 and 266 of the Law, the common draft merger proposal must not be the subject of a written report drawn up for each of the merging companies by one or more réviseurs d'entreprises agréés. The shareholders of each of the merging companies, who acknowledge these articles, ... renounce to be provided with the reports of the réviseur d'entreprise agréé..

- **III.** Effective date of the Merger Effectiveness from an accounting point of view. From an accounting point of view, the operations of the Absorbed Company shall be treated as having been carried out on behalf of the Recipient Company as from 1 January 2011.
- **IV. Special shareholders rights.** No special rights are conferred by the Recipient Company to holders of shares with special rights. Neither the Recipient Company nor the Absorbed Company have issued securities other than shares.
- **V. Advantages.** No special advantage will be granted to the managers and auditors of the Companies in connection with or as a result of the Merger.
- **VI. Employees.** No change to the employment conditions of the Companies' employees as a result of the Merger has been foreseen and, in accordance with Luxembourg law, the rights and obligations of the Absorbed Company under the employment agreements to which it is a party will be automatically transferred to the Recipient Company.
- X. Passing of all assets and Rights and Liabilities of the Absorbed Company, Cancellation of the shares in the Absorbed Company and Dissolution without liquidation of the Absorbed Company. As a result of the Merger, all the assets and liabilities belonging to the Absorbed Company (known or unknown) as of the date of the meetings of shareholders approving the Merger will pass under universal title to the Recipient Company in accordance with, and subject to, article 274 of the Law. The shares held by the Recipient Company in the Absorbed Company will be cancelled and the Absorbed Company shall cease to exist.
- **XI.** Information regarding the Merger. In accordance with the Law, this Merger Proposal shall be published in the Luxembourg Gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) at least one month before the extraordinary general meetings of the shareholders of the merging Companies, resolving upon the Merger.

At the registered offices of each of the merging Companies, the following documents will be available for review by the Companies' shareholders no later than ... month before the extraordinary shareholders' meetings resolving upon the Merger:

Merger Proposal of the Companies;

- annual accounts and management reports for the Recipient Company for the last 3 accounting years;
- annual accounts and management reports for the Absorbed Company for the last 3 accounting years;
- the interim accounts of the Recipient Company and the Absorbed Company as of 30 June 2011.

XII. Language. This Merger Proposal is worded in English followed by a French translation; and in case of divergences between the English and the French versions, the English version will prevail.

Fees and Duties

Any charges, duties or fees owing as a result of the merger will be met by the Absorbing Company.

In accordance with article 271 of the law of 10 August 1915, the undersigned notary certifies the legality of the present Merger Project.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same persons and in case of any difference between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their surname, first names, civil status and residence, the said persons signed together with Us, the notary, this original deed.



Suit la traduction français du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dix-septième jour du mois d'août.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg

A COMPARU:

1. Le conseil de gérance de Falcon Investor S.àr.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 118.864 et ayant son siège social à L-2180 Luxembourg ... rue Jean Monnet, Grand-Duché de Luxembourg;

ici représenté par Amandine Piasentin, avocat travaillant au sein de l'Etude CMS DeBacker Leclère Walry, en vertu d'une procuration donnée par une le conseil de gérance de Falcon Investor S.àr.l. le 3 août 2011.

2. Le conseil de gérance de Falcon Parent S.àr.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 118.770 et ayant son siège social à L-2180 Luxembourg, 5 rue Jean Monnet, Grand-Duché de Luxembourg;

ici représenté par Amandine Piasentin, avocat travaillant au sein de l'Etude CMS DeBacker Leclère Walry, en vertu d'une procuration donnée par une le conseil de gérance de Falcon Parent S.àr.l. le 3 août 2011.

Les conseils de gérance de Falcon Investor S.àr.l. et de Falcon Parent S.àr.l. ont décidé d'approuver le présent projet de fusion:

I. Les sociétés participant à la fusion: Nom - Forme juridique - Siège social. Falcon Investor S.àr.l., est une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.864 et ayant son siège social à L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par acte notarié de Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 25 août 2006 et publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1028 en date du 29 septembre 2006.

Falcon Investor S.àr.I., a un capital social de neuf cent soixante-dix mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 970.775) représenté par trente-huit mille huit cent trente et un (38.831) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Falcon Investor S.àr.I. est l'associé unique de Falcon Parent S.àr.I., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.770 et ayant son siège social à L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par acte notarié de Maître Marc Lecuit, notaire résidant à Redange/Attert (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 11 août 2006 et publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1894 en date du 9 octobre ...

Falcon Parent S.àr.l., a un capital social de six millions cinq cent onze mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 6.511.775) représenté par deux cent soixante mille quatre cent soixante et onze (260.471) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25) chacune.

La Société Absorbante et la Société Absorbée sont collectivement appelées les Sociétés.

II. Fusion. Le conseil de gérance de chacune des Sociétés a approuvé la fusion des Sociétés, par fusion inversée par absorption sans liquidation de la Société Absorbée par la Société Absorbante, par laquelle la Société Absorbante acquerra tous les actifs et passifs de la Société Absorbée suivant les dispositions de l'article 278 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée (la Loi) et ce Projet de fusion (le Projet de Fusion) (la Fusion).

La Société Absorbante est l'actionnaire unique de la Société Absorbée et détient deux cent soixante mille quatre cent soixante et onze (260,471) parts sociales de la Société Absorbée, représentant la totalité des parts sociales du capital social de la Société Absorbée. La Fusion constitue une fusion simplifiée.

Selon les dispositions de l'article 274 de la Loi, à compter de la date effective de la Fusion, tous les actifs et passifs de la Société Absorbée seront automatiquement transférés, de jure, à la Société Absorbante et la Société Absorbée cessera d'exister.

Conformément aux dispositions des articles 278 et 265 de la Loi, les conseils de gérance de chacune des sociétés participant à la fusion ne doivent pas établir de rapport expliquant le projet de fusion et les raisons économiques et juridiques de celle-ci. Les actionnaires des sociétés participant à la fusion, qui ont pris connaissance de ces articles, renoncent expressément à un tel rapport.

Conformément aux dispositions des articles 278 et 266 de la Loi, le projet de fusion ne doit pas faire l'objet d'un rapport d'un réviseur d'entreprise agréé. Les actionnaires des sociétés participant à la fusion, qui ont pris connaissance de ces articles, renoncent expressément à un tel rapport.

III. Date effective de la Fusion - Effectivité au point de vue comptable. D'un point de vue comptable, les opérations de la Société Absorbée considérées comme ayant été réalisées au nom de la Société Absorbante à compter au 1 ^{er} janvier 2011.



- IV. Droits spéciaux des actionnaires. Aucun droit spécial ne sera conféré par la Société Absorbante aux détenteurs de parts dotées de droits spéciaux. Ni la Société Absorbante, ni la Société Absorbée n'ont émis de titres autres que des parts sociales.
- V. Avantages. Aucun avantage spécial ne sera accordé aux membres du conseil de gérance et auditeurs des Sociétés en relation avec la Fusion ou suite à celle-ci.
- **VI. Employés.** Aucun changement des conditions de travail des employés des Sociétés résultant de la Fusion n'a été prévu et, conformément à la loi luxembourgeoise, les droits et obligations de la Société Absorbée découlant des contrats de travail auxquels elle est partie seront automatiquement transférés à la Société Absorbante.
- VII. Transmission de tous les actifs et Passifs de la Société Absorbée, Annulation des parts sociales de la Société Absorbée et Dissolution sans liquidation de la Société Absorbée. Suite à la Fusion, tous les actifs et passifs appartenant à la Société Absorbée (connus ou inconnus) seront transmis, par transfert universel, à dater des réunions des actionnaires approuvant la Fusion, à la Société Absorbante conformément à l'article 274 de la Loi. Les parts sociales détenues par la Société Absorbante dans la Société Absorbée seront annulées et la Société Absorbée cessera d'exister.
- **VIII.** Informations concernant la Fusion. Conformément à la Loi, ce Projet de Fusion sera publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au moins un mois avant les réunions extraordinaires des actionnaires des Sociétés fusionnantes, approuvant la Fusion.

Au siège social de chaque Société fusionnante, les documents suivants pourront être consultés par les actionnaires des Sociétés au plus tard un mois avant les réunions extraordinaires des actionnaires, décidant de la Fusion.

- Projet de Fusion des Sociétés;
- comptes annuels et rapports de gestion de la Société Absorbante pour les 3 derniers exercices comptables;
- comptes annuels et rapports de gestion de la Société Absorbée pour les 3 derniers exercices comptables;
- comptes intérimaires de la Société Absorbante et de la Société Absorbée à dater du 30 juin 2011.

IX. Langue. Ce Projet de Fusion est formulé en anglais, accompagné d'une traduction en français; et en cas de divergences entre la version française et la version anglaise, cette dernière prévaudra.

Frais et Droits

Tous frais, droits et honoraires dus au titre de la fusion seront supportés par la Société Absorbante.

Conformément à l'article 271 de la loi du 10 août 1915, le notaire soussigné certifie la légalité du présent Projet de Fusion.

Dont Acte,

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que, sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; sur demande des mêmes personnes et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdites personnes ont signé avec Nous, notaire, le présent acte original.

Signé: A. PIASENTIN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 août 2011. Relation: LAC/2011/37459. Reçu douze euros (12,- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue empêché Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

Luxembourg, le 29 août 2011.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2011122720/198.

(110140327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2011.

Locatem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 86.758.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mardi 13 septembre 2011 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31/12/2010.



- 2. Approbation du rapport du commissaire aux comptes.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
- 5. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2011120143/1267/16.

Eleusis, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 151.217.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav ELEUSIS à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 septembre 2011 à 15.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport du Conseil d'Administration et du réviseur d'entreprises agréé
- 2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 30 juin 2011
- 3. Affectation des résultats
- 4. Quitus aux Administrateurs
- 5. Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises agréé
- 6. Nominations statutaires.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix exprimées des Actionnaires présents ou représentés. Des procurations sont disponibles auprès du siège social.

Les Actionnaires au porteur qui souhaitent participer à l'Assemblée doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, informé le Conseil d'Administration (e-mail: ifs.fds@bdl.lu; fax: +352 49 924 2501) de leur intention d'assister à l'Assemblée.

Référence de publication: 2011120142/755/25.

Guardian Managed Funds SICAV-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 147.692.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 30 juin 2011:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide:

- le renouvellement, pour une nouvelle période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012, du mandat du Réviseur d'Entreprises agréé, PricewaterhouseCoopers S.à r.l.

Réviseur d'Entreprises Agréé:

PricewaterhouseCoopers S.à r.l, ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2011.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE

Société Anonyme

Géraldine DISEUR / Claire-Ingrid BERGÉ

Mandataire Principal / Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2011097922/20.

(110110378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.



Vault Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen. R.C.S. Luxembourg B 161.857.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the ninth of June.

Before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette.

THERE APPEARED:

EQT Expansion Capital II Limited, a limited liability company organized under the laws of the Island of Guernsey, with registered office at National Westminster House, Le Truchot, St Peter Port, Guernsey GY1 3RA and registered with the Guernsey Registrar of Companies under number 45929,

represented by Matthias PONS, attorney-at-law, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given on 7 June 2011.

Which proxy shall be signed no varietur by the attorney of the above named person and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for purposes of registration.

The above named party, represented as mentioned above, has declared its intention to constitute by the present deed a limited liability company, société à responsabilité limitée, and to draw up its articles of association as follows:

Title I. - Name - Registered office - Purpose - Duration

- Art. 1. There is hereby established a limited liability company (hereafter the "Company"), société à responsabilité limitée, which will be governed by the laws in effect and especially by those of August 10, 1915 referring to commercial companies as amended from time to time, September 18, 1933 on limited liability companies, as amended and December 28, 1992 on single member limited liability companies (hereafter the "Law") as well as by the present articles (hereafter the "Articles").
 - Art. 2. The name of the Company is "Vault Holding S.à r.l.".
- **Art. 3.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It can be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of its participants deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

Art. 4. The Company shall have as its business purpose the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio.

The Company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprise and may render any assistance by way of loans, guarantees, granting of securities over assets or otherwise to subsidiaries, affiliated companies or any company belonging to the same group of companies.

The Company may borrow in any kind and form and privately issue bonds, notes, securities, debentures and certificates.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, commercial and industrial operation whether related to real estate assets or otherwise, which it may deem useful for the accomplishment and development of its purpose.

- Art. 5. The Company is established for an unlimited term.
- Art. 6. The bankruptcy, insolvency or the failure of one of the participants will not put an end to the Company.

Title II. - Capital - Parts

- Art. 7. The capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) divided into one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) parts of one Cent Euro (EUR 0.01) each.
 - Art. 8. The sole participant can freely transfer parts, as long as there is only one participant.

In case there is more than one participant, parts are freely transferable among participants. Transfer of parts inter vivos to non-participants may only be made with the prior approval given in general meeting of participants representing at least three quarters (3/4) of the capital.

For all other matters, reference is being made to Articles 189 and 190 of the Law.

Art. 9. The heirs, representatives or entitled persons of a participant and creditors of a participant cannot, under any circumstances, request the affixing of seals on the assets and documents of the Company, nor become involved in any way in its administration.



In order to exercise their rights they have to refer to the financial statements and to the decisions of the general meetings.

Title III. - Management

Art. 10. The Company is managed by one or more managers. If several managers are appointed they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be participants. The manager(s) may be revoked ad nutum.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers is invested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for the accomplishment of the corporate purpose of the Company, except those expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of participants.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers is authorised to proceed to the payment of interim dividends subject to the condition that interim accounts shall be drawn-up showing that the funds available for distribution are sufficient.

Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant will be handled in the name of the Company by the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers represented by the manager delegated for this purpose.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may subdelegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

Meetings of the board of managers shall be held in Luxembourg. The board of managers may only deliberate or act validly if at least a majority of its members is present either in person or by proxy. The resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the votes of the managers present either in person or by proxy.

In case of urgency, written resolutions signed by all members of the board of managers will be as valid and effectual as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or similar communication. In addition, any member of the board of managers who participates in the proceedings of a meeting of the board of managers by means of a communication device (including a telephone), which allows all the other members of the board of managers present at such meeting (whether in person or by proxy or by means of such type of communications device) to hear and to be heard by the other members at any time, shall be deemed to be present at such meeting and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting. If a resolution is taken by way of conference call, the resolution shall be considered to have been taken in Luxembourg if the call is initiated from Luxembourg.

Title IV. - General meeting of participants

Art. 11. The sole participant, or participants shall exercise all the powers vested with the general meeting of the participants under section XII of the Law.

All decisions exceeding the powers of the manager or in case of plurality of managers, the board of managers shall be taken by the sole participant or participants. Any such decisions shall be in writing and shall be recorded in minutes, kept in a special register.

In case there is more than one participant, decisions of participants shall be taken in a general meeting or by written consultation at the instigation of the management. Resolutions shall be validly adopted, in general meeting or by way of circular resolutions, by vote of participants representing more than fifty per cent (50%) of the capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the participants owning at least three quarters (3/4) of the Company's issued share capital, subject to the provisions of the Law.

General meetings of participants shall be held in Luxembourg. Any participant may, by a written proxy, authorize any other person, who need not be a participant, to represent him at a general meeting of participants and to vote in his name and stead.

Title V. - Financial year - Profits - Reserves

- **Art. 12.** The financial year of the Company starts on the 1 st of January and ends on the 31 st of December of each year.
- **Art. 13.** Each year on the 31 st of December an inventory of the assets and the liabilities of the Company as well as a balance sheet and a profit and loss account shall be drawn up.

The revenues of the Company, deduction made of the general expenses and the charges, the depreciations, the provisions and taxes constitute the net profit.

Five per cent (5%) of this net profit shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory as soon as the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The balance is at the disposal of the general meeting of participants.



Title VI. - Dissolution - Liquidation

Art. 14. In case of dissolution of the Company the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not be participants, designated by the meeting of participants at the majority defined by Article 142 of the Law. The liquidator(s) shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the liabilities.

The surplus after payment of all charges, debts, expenses which are a result of liquidation, will be used to reimburse the contribution made by the participants on the parts of the Company.

The final surplus will be distributed to the participants in proportion to their respective shareholding.

Title VII. - Varia

Art. 15. All matters not mentioned in the present Articles shall be determined in accordance with the Law.

Transitional provision

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on the 31 st of December 2011.

Subscription

The parts have been fully paid up by a contribution in cash of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500). The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of its organization, are estimated at approximately one thousand three hundred euro (€ 1,300.-).

Extraordinary general meeting

After the Articles have thus been drawn up, the above named participant has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, it passed the following resolutions:

- 1) The registered office of the Company is fixed at 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg;
- 2) Have been elected managers (gérants) of the Company for an undetermined term:
- a) Karl Heinz Horrer, manager, born on August 19, 1966 in Munich, Germany, with professional address at 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg;
- b) Eola Änggård Runsten, director, born on September 11, 1965 in Danderyd, Sweden with professional address at 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg;
- c) Michael Newton, director, born on January 4, 1976 in Guernsey (Channel Islands), with professional address at National Westminster House, Le Truchot, St Peter Port, Guernsey GY1 3RA,
- d) Andreas Demmel, manager, born on April 11, 1969 in Munich, Germany, with professional address at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg; and
- e) Ganash Lokanathen, manager, born on July 5, 1978 in Pahang, Malaysia, with professional address at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document. The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the undersigned notary by name, Christian name, civil status and residence, the said appearing party signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille onze, le neuf juin.

Pardevant Maître Francis KESSELLER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A COMPARU:

EQT Expansion Capital II Limited, une limited liability company, constituée sous les lois de Guernsey ayant son siège social à National Westminster House, Le Truchot, St Peter Port, GY1 3RA, étant immatriculée auprès du Registre des Sociétés de Guernesey, sous le numéro 45929,

représentée par Matthias PONS, avocat, résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 7 juin 2011.



Laquelle procuration sera signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire soussigné, et restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée et en arrêter les statuts comme suit:

Titre I er . - Dénomination - Siège social - Objet - Durée

- **Art. 1** er. Il est formé par le présent acte une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par les lois actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, par celle du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée telle que modifiée, et par celle du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée unipersonnelles (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts. (ci-après les «Statuts»).
 - Art. 2. La dénomination de la Société est "Vault Holding S.à r.l.".
- Art. 3. Le siège de la Société est établi à Luxembourg-Ville. Le siège social peut être transféré en toute autre localité à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés délibérant de la manière prévue pour les modifications aux Statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant.

Art. 4. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties, l'octroi de sûretés sur des actifs ou de toute autre manière à des sociétés filiales, des sociétés affiliées ou toute société appartenant au même groupe de sociétés.

La Société peut emprunter sous toutes les formes et émettre à titre privé des obligations, billets, titres, créances et des certificats.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles relatives à des biens immobiliers ou autres qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.

- Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.
- Art. 6. La faillite, la banqueroute ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Titre II. - Capital - Parts

- **Art. 7.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales d'un Cent d'Euro (0,01 EUR) chacune.
- Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles par l'unique associé, aussi longtemps qu'il y a uniquement un seul associé.

S'il y a plus d'un associé, les parts sont librement cessibles entre les associés. Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément préalable donné en assemblée générale par des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social émis.

Pour le surplus, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

Art. 9. Les héritiers et représentants ou ayants droit d'un associé et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et papiers de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Titre III. - Administration

Art. 10. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocable(s) ad nutum.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, dispose des pouvoirs les plus étendus afin d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception de ceux qui sont expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à procéder aux paiements d'acomptes sur dividendes sous réserve que les comptes intermédiaires soient dressés montrant que les fonds disponibles pour la distribution sont suffisants.



Tout litige dans lequel la Société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la Société par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance représenté par un gérant délégué à cet effet.

La Société sera engagée par la signature de son gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut sous-déléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Les réunions du conseil de gérance auront lieu au Luxembourg. Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente en personne ou par procuration. Les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des votes des gérants présents ou représentés.

En cas d'urgence, les résolutions écrites signées par l'ensemble des membres du conseil de gérance seront valablement passées et effectives comme si passées lors d'une assemblée dûment convenue et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou plusieurs exemplaires d'une résolution identique et peuvent être prouvées par lettre, fax ou communication similaire. De plus, tout membre qui participe aux débats d'une réunion du conseil de gérance aux moyens d'un appareil de communication (notamment par téléphone), qui permet à tous les membres présent à cette réunion (que ce soit en personne ou par procuration ou tout autre appareil de communication) d'entendre et d'être entendu par les autres membres à tout moment, sera supposé être présent à cette réunion et sera comptabilisé pour le calcul du quorum et sera autorisé à voter sur les questions à l'ordre du jour de cette réunion. Si une résolution est prise par voie de conférence téléphonique, la résolution sera considérée comme ayant été prise au Luxembourg si l'appel provient initialement du Luxembourg.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

Art. 11. L'associé unique exercera tous les pouvoirs incombant à l'assemblée générale des associés, en vertu de la section XII de la Loi.

Toutes les décisions excédant les pouvoirs du conseil de gérance sont prises par l'associé unique. Les décisions de l'associé unique sont écrites et consignées dans des procès-verbaux conservés dans un registre spécial.

S'il y a plus d'un associé, les décisions des associés seront prises en assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative de la gérance. Les résolutions seront valablement adoptées, en assemblée générale ou par la voie de résolutions circulaires, par vote d'associés représentant plus de cinquante pourcent (50%) du capital social émis.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

L'assemblée générale des associés aura lieu au Luxembourg. Tout associé peut, par procuration écrite, autoriser toute autre personne, associée ou non, à le représenter lors d'une assemblée générale des associés et à voter en son nom.

Titre V. - Année sociale - Profits - Réserves

- Art. 12. L'année sociale commence le 1 er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
- Art. 13. Chaque année au 31 décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Les produits de la Société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements, provisions et taxes, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais doit toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve est entamé. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Titre VI. - Dissolution - Liquidation

Art. 14. En cas de dissolution de la Société, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, à désigner par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la Loi. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Le surplus après paiement de toutes les charges, dettes et dépenses résultant de la liquidation, servent au remboursement des apports faits par les associés sur les parts de la Société.

Le surplus final sera distribué aux associés en proportion de leur participation respective dans la Société.

Titre VII. - Varia

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions des lois afférentes.

Disposition transitoire

La première année sociale commencera au jour de la constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2011.



Souscription

Les parts ont été entièrement libérées par un apport en espèces de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR). Le montant de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) est par conséquent à la disposition de la Société.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille trois cents euros (€ 1.300,-).

Assemblée générale extraordinaire

Après que les Statuts aient été rédigés, l'associé prénommé a immédiatement tenu une assemblée générale extraordinaire. Après avoir vérifié si elle a été régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social de la Société est fixé au 23, rue Aldringen L-1118 Luxembourg.
- 2) Ont été nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:
- a) Karl Heinz Horrer, gérant, né le 19 août 1966, à Munich, Allemagne, avec adresse professionnelle au 23, rue Aldringen L-1118 Luxembourg;
- b) Eola Änggård Runsten, administrateur, née le 11 septembre 1965, à Danderyd, Suède avec adresse professionnelle au 23, rue Aldringen L-1118 Luxembourg;
- c) Michael Newton, administrateur, née le 4 janvier 1976, à Guernesey (lles Anglo-Normandes), avec adresse professionnelle à National Westminster House, Le Truchot, St Peter Port, Guernesey GY1 3RA;
- d) Andreas Demmel, gérant, né le 11 avril 1969, à Munich, Allemagne, avec adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg; et
- e) Ganash Lokanathen, gérant, né le 5 juillet 1978 à Pahang, Malaysie, avec adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte de constitution est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Pons, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 juin 2011. Relation: EAC/2011/7709. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011093071/298.

(110105371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

Europaring 5 S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 95.741.

In the year two thousand and eleven, on the third day of the month of June,

before us Maître Edouard Delosch, notary, residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

TAMWEELVIEW EUROPEAN HOLDINGS S.A.,a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 93.081 (the "Shareholder"),

Hereby represented by Maître Manfred Müller, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 28 April 2011.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of EUROPARING 5 S.à r.l., a limited liability (société à responsabilité limitée) having a share capital of twelve thousand six hundred euro (EUR 12,600.-), which was incorporated by deed of Maître Alphonse Lentz, notary than residing at Remich,



Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 5 September 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1067 of 14 October 2003, registered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies under section B number 95.741 and having its registered office at 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time been amended following a deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, of 29 December 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 589 of 12 April 2007.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

- 1. Dissolution of the Company and decision to put the Company into liquidation.
- 2. Appointment of the liquidator.
- 3. Determination of the powers to be given to the liquidator and determination of the remuneration of the liquidator.
- 4. Miscellaneous.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to dissolve the Company and put it into liquidation with immediate effect.

Second resolution

The Shareholder resolved to appoint FIDES (Luxembourg) S.A., with professional address at 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as liquidator.

Third resolution

The Shareholder resolved that, in performing his duties, the liquidator shall have the broadest powers to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation.

The liquidator shall have the corporate signature and shall be empowered to represent the Company towards third parties, including in court either as a plaintiff or as a defendant.

The liquidator may waive all property and similar rights, charges, actions for rescission; grant any release, with or without payment, of the registration of any charge, seizure, attachment or other opposition.

The liquidator may in the name and on behalf of the company and in accordance with the law, redeem shares issued by the Company.

The liquidator may under his own responsibility, pay advances on the liquidation profits to the Shareholder.

The liquidator may under his own responsibility grant for the duration as set by him to one or more proxy holders such part of his powers as he deems fit for the accomplishment of specific transactions.

The Company in liquidation is validly bound towards third parties without any limitation by the sole signature of the liquidator for all deeds and acts including those involving any public official or notary public.

The Shareholder resolved to approve the remuneration of the liquidator as agreed among the parties concerned.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at nine hundred euro (EUR 900,-).

The undersigned notary who knows and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le troisième jour du mois de juin,

Par-devant nous Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

TAMWEELVIEW EUROPEAN HOLDINGS S.A., une société anonyme régie par les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 93.081 (l'«Associé»),



représentée aux fins des présentes par Maître Manfred Müller, Avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée à Luxembourg le 28 avril 2011.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de EUROPARING 5 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille six cents euro (EUR 12.600,-) constituée suivant acte de Maître Alphonse Lentz, alors notaire de résidence à Remich, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, du 5 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1067 du 14 octobre 2003, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 95.741 et ayant son siège social sis au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven en date du 29 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 589 du 12 avril 2007.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1 Dissolution de la Société et décision de mettre la Société en liquidation.
- 2 Nomination d'un liquidateur.
- 3 Détermination des pouvoirs conférés au liquidateur et de la rémunération du liquidateur.
- 4 Divers

L'Associé a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'Associé a décidé de nommer FIDES (Luxembourg) S.A., avec adresse professionnelle au 46A, Avenue. John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que liquidateur.

Troisième résolution

L'Associé a décidé que, dans l'exercice de ses fonctions, le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations en question.

Le liquidateur disposera de la signature sociale et sera habilité à représenter la Société vis-à-vis des tiers, notamment en justice, que ce soit en tant que demandeur ou en tant que défendeur.

Le liquidateur peut renoncer à des droits de propriété ou à des droits similaires, à des gages, ou actions en rescision, il peut accorder mainlevée, avec ou sans quittance, de l'inscription de tout gage, saisie ou autre opposition.

Le liquidateur peut, au nom et pour le compte de la Société et conformément à la loi, racheter des actions émises par la société.

Le liquidateur peut, sous sa propre responsabilité, payer à l'Associé des avances sur le boni de liquidation.

Le liquidateur peut, sous sa propre responsabilité et pour une durée qu'il fixe, confier à un ou plusieurs mandataires des pouvoirs qu'il croit appropriés pour l'accomplissement de certains actes particuliers.

La Société en liquidation est valablement et sans limitation engagée envers des tiers par la signature du liquidateur, pour tous les actes y compris ceux impliquant tout fonctionnaire public ou notaire.

L'Associé a décidé d'approuver la rémunération du liquidateur telle que convenue entre les parties concernées.

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à neuf cents euros (EUR 900,-).

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ciavant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, notaire le présent acte.

Signé: M. Müller, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 6 juin 2011. Relation: RED/2011/1093. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.



Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 1 er juillet 2011.

Référence de publication: 2011096822/126.

(110109861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Financière d'Ancône, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 33.608.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011096845/9.

(110110250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

BDC Pasta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 161.631.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the sixteenth of June.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, civil law notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

BRIDGEPOINT DEVELOPMENT CAPITAL I (NOMINEES) LIMITED, having its registered office in 30 Warwick Street, London W1B 5AL, United Kingdom, registered at the companies register of the United Kingdom under the number 06871998, here represented by Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on June 10 $^{\rm th}$, 2011.

Said proxy after signature "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée):

1. Corporate form and Name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of BDC Pasta S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
 - 2.2 The Registered Office may be transferred:
 - 2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:
 - (a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or
 - (b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or
- 2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles -including Article 13.4 -and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").
- 2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.
 - 2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.



3. Objects. The objects of the Company are:

- 3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;
- 3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;
- 3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;
- 3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;
- 3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;
- 3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;
- 3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;
- 3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;
- 3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, subcontractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;
- 3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

- 5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.
- 5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.
- 5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.
 - 5.4 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.



6. Indivisibility of shares.

- 6.1 Each Share is indivisible.
- 6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

- 7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.
- 7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:
- 7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer;
- 7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;
 - 7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

- 8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.
 - 8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".
- 8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").
- 8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.
- **9. Powers of the managers.** The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.
- **10. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:
 - 10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;
 - 10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers jointly;
 - 10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.
- 11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, the Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

- 12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.
- 12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.
- 12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.
- 12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.
- 12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.



- 12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.
- 12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

- 13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.
- 13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.
- 13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.
- 13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.
- 13.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.
- 13.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.
- 13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8

- 13.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five (25) Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.
- 13.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 13.8.1 and the above provisions of Article 13.8.2, irrespective of whether all Shareholders have voted or not.

14. Business year.

- 14.1 The Company's financial year starts on 1 st January and ends on the 31 st December of each year.
- 14.2 If at the time the Company has more than twenty-five (25) Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year pursuant to article 196 of the 1915 Law.

15. Distributions on shares.

- 15.1 From the net profits of the Company, determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth (1/10 th) of the Company's nominal capital.
- 15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.
- 15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).
- **16. Dissolution and Liquidation.** The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' Meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.



17. Interpretation and Luxembourg law.

- 17.1 In these Articles:
- 17.1.1 a reference to:
- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a"person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.
- 17.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;
 - 17.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.
 - 17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription and Payment

All the shares have been subscribed by BRIDGEPOINT DEVELOPMENT CAPITAL I (NOMINEES) LIMITED, prenamed.

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on December 31 st, 2011.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand four hundred euro (EUR 1,400.-).

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

- 1) Are appointed managers of the Company for an undefinite period:
- a) HALSEY S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B Number 50.984, a company with its registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg;
- b) Miss Kristel SEGERS, company director, born on October 8 th , 1959, in Turnhout, Belgium, residing at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg;
- c) Mrs Daphne RIBOT, private employee, born on January 30 $^{\rm th}$, 1979, in Caen, France, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.
 - 2) The Company shall have its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into the language of the proxy holder of the appearing party, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le seize juin.

Par-devant le soussigné Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

BRIDGEPOINT DEVELOPMENT CAPITAL I (NOMINEES) LIMITED, avec siège social au 30 Warwick Street, Londres W1B SAL, Royaume-Uni, immatriculée au registre des sociétés du Royaume Unis sous le numéro 06871998, ici repré-



sentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, résidant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 10 juin 2011.

Laquelle procuration après signature «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

1. Forme sociale et Nom. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de BDC Pasta S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

- 2.1 La siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 2.2 Le Siège Social peut être transféré:
- 2.2.1 En tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:
- (a) Le Gérant Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou
- (b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance; ou
- 2.2.2 En tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts y compris l'Article 13.4 et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps en temps, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").
- 2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société ainsi qu'approprié.
- 2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

3. Objets. Les objets de la Société sont:

- 3.1 D'agir en tant que société d'investissement et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou une partie des titres, des actions, debentures, debenture stocks, obligations, ou tous autres titres émis ou garantis par toute personne et tous autres biens de toutes sortes et de détenir les mêmes instruments pour des besoins d'investissement, et de vendre, échanger ou disposer des mêmes instruments;
- 3.2 De poursuivre tout commerce ou activité commerciale et acquérir, entreprendre et poursuivre tout ou partie de l'activité commerciale, des biens immobiliers et/ou des dettes de toute personnes poursuivant une activité commerciale;
- 3.3 D'investir et négocier avec l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considèrent comme étant adapté et de prêter de l'argent et faire des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;
- 3.4 D'emprunter, lever ou sécuriser le paiement d'argent de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considèrent comme étant adapté, y compris l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et d'autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient taxés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non émis, et de vendre, racheter convertir et rembourser ces titres;
- 3.5 D'acquérir une participation dans, fusionner, consolider avec et constituer un partenariat (partnership) ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tous employés de la Société;
- 3.6 De s'engager dans toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés pour l'accomplissement des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris tout organe social dans lequel la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est pour le moment un membre de ou détient autrement un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute personne morale dans laquelle l'Entité Holding détient un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est associé avec la Société dans toute activité), avec ou sans que la Société ne reçoive une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, biens (présents et futurs) ou par d'autres moyens; pour les besoins de cet Article 3.6 "garantie" inclus toute obligation, bien que décrite, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de, indemnisation ou rester indemnisé



contre les conséquences d'un défaut de paiement de, ou d'en être responsable, de l'endettement ou obligations financières de toute autre personne;

- 3.7 D'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou personnel et tout droit ou privilège dessus;
- 3.8 De vendre, mettre en bail, échanger, mettre à louer et disposer de tout bien immobilier ou personnel, et/ou de tout ou partie des établissements de la Société, pour une contrepartie que le gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considère approprié, y compris pour des parts sociales, obligations ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (ensemble ou seul) similaires à ceux de la Société; détenir toutes parts sociales, obligations et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, fournir des options sur, mettre sur compte ou autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;
- 3.9 D'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que principal, agent, contractant, trustee ou autrement; (c) par voie ou à travers des trustees, agents, sous-contractants ou autre; et (d) seul ou avec d'autres personnes;
- 3.10 D'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Gérant Unique ou de Conseil de Gérance (selon le cas) accessoires ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;
- A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans besoin d'autorisation en vertu de la Loi Luxembourgeoise.
 - 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

- 5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment pertinent des Parts Sociales et "Associés" doit être interprété conformément.
- 5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Émission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Émission doivent être prises par les Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.
- 5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de la contribution et peut créditer les contributions à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par les Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant contribué au contributeur.
- 5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux sous réserve de dispositions contraires des présents Statuts.

6. Indivisibilité des parts sociales.

- 6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.
- 6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société de celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

- 7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.
- 7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:
- 7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles sauf pour raison de décès à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession;
- 7.2.2 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles pour raison de décès à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant trois quarts des Parts Sociales détenues par les survivants ont accepté la cession ou que les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915 s'appliquent;
 - 7.2.3 La cession de Parts Sociales est assujettie aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Administration.

- 8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.
- 8.2 Si la Société est administrée à un moment par Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts par le "Gérant Unique".



- 8.3 Si la Société est administrée de temps en temps par plus qu'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil" ou le "Conseil de Gérance").
- 8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.
- 9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul gérant, ou en cas de pluralité de Gérant le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts et qui seront décidées par les Associés.
- **10. Représentation.** Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à lier la Société:
 - 10.1 Si la Société est administrée par un gérant Unique, le Gérant Unique;
 - 10.2 En cas de pluralité de Gérants, n'importe quels deux Gérants conjointement;
 - 10.3 Toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué conformément à l'Article 11.
- 11. Mandataire des gérants. Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance pourront déléguer n'importe lesquels de leurs pouvoirs pour remplir des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc et devront déterminer les pouvoirs et responsabilités de tels mandataires et rémunération (si c'est le cas), la durée de leur période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de leur mandat.

12. Réunion du conseil de gérance.

- 12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance devra nommer un président.
- 12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Gérants ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.
- 12.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonction en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant aux quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.
- 12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.
- 12.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tous autres équipements de communication à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputé être présent en personne à la réunion et devra être compté dans le quorum et sera autorisé à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement effectuées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.
- 12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant) est valide comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signée par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.
- 12.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès -verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

13. Résolutions des associés.

- 13.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.
- 13.2 Sous réserve des dispositions prévues aux Articles 13.3,
- 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si une telle figure n'est pas atteinte lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront convoquer ou être consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.
- 13.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime des Associés.



- 13.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 13.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), sous réserve de dispositions contraires, doit être passée par une majorité des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.
- 13.5 Une résolution pour dissoudre la Société ou déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.
- 13.6 Une réunion des Associés (une "Réunion des Associés") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion des Associés en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.
- 13.7 Un Associé peut être représenté à une Réunion des Associés en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

13.8

- 13.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq (25) Associés dans la Société, les résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Réunion des Associés à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et donne son vote part écrit.
- 13.8.2 Les conditions de majorité requises pour l'adoption des résolutions lors de Réunion des Associés s'appliquent mutatis mutandis pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Hormis lorsque cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'existe pas de condition de quorum requis pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront valablement prises lorsque la Société aura reçu les copies originales (ou copies envoyées par fax ou pièces jointes à un email) des votes des Associés soumis aux conditions de l'Article 13.8.1 et des dispositions ci-dessus de cet Article 13.8.2, indépendamment du fait que tous les Associés aient voté ou non.

14. Exercice social.

- 14.1 L'exercice social de la Société débute le 1 er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- 14.2 S'il y a moins de vingt-cinq (25) Associés dans la Société, au moins une assemblée générale annuelle doit être tenue en vertu de l'article 196 de la Loi de 1915.

15. Distribution sur parts sociales.

- 15.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.
- 15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.
- 15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés soient récupérables par le(s) Associé(s).
- **16. Dissolution et Liquidation.** La liquidation de la Société sera décidée par une Réunion des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Dans le cas où la Société n'aurait qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

17. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

- 17.1 Dans les présents Statuts:
- 17.1.1 Une référence à:
- (a) Un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) Une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statuts inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);
- 17.1.2 les mots "inclus" et "y compris/incluant" seront considérés comme étant suivi des mots "sans restriction" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis de mots indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;
 - 17.1.3 Les en-têtes de ces Articles ne doivent pas affecter leur interprétation.



17.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription et Libération

Les parts sociales ont été toutes souscrites par BRIDGEPOINT DEVELOPMENT CAPITAL I (NOMINEES) LIMITED, préqualifiée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douce mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2011.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents euros (EUR 1.400,-).

Résolutions

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:
- a) HALSEY S.à r.l., R.C.S Luxembourg, B Numéro 50.984, une société avec siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg;
- b) Mademoiselle Kristel SEGERS, administrateur de sociétés, née le 8 octobre 1959 à Turnhout, Belgique, demeurant à 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg;
- c) Madame Daphné RIBOT, employée privée, née le 30 janvier 1979, à Caen, France, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.
 - 2) Le siège social de la Société est établi au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 juin 2011. LAC/2011/28085. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2011.

Référence de publication: 2011086534/521.

(110098113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2011.

Redevco Prime Luxembourg S.A., Société Anonyme, (anc. Redevco Retail Luxembourg S.A.).

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 112.066.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société qui s'est tenue en date du 24 juin 2011 au siège social que: Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2011, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de GROOTE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, Président du Conseil.
 - Raf BOGAERTS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
- Dominic BRENNINKMEIJER, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à D-40213 Düsseldorf, Carl-Theodor-Strasse, 6, Allemagne.
 - Robert SMEELE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à CH-6300 Zug, Grafenauweg, 10, Suisse.



- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Londres, Standbrook House, 1 st floor, 2-5, Old Bond Street, W1S 4PD, Angleterre.
 - Johny SERÉ, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à B-1804 Vilvoorde, Jean Monnetlaan, Belgique.

A été élue comme réviseur d'entreprises agréé, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2011:

- Ernst & Young, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall, 2.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2011101250/27.

(110115275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Compagnie Fiduciaire Group, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 142.417.

FXTRAIT

Suite à des cessions de parts intervenues, agréées et notifiées en date du 24 juin 2011 conformément à l'article 1690 du Code Civil et à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, le capital de la société à responsabilité limitée Compagnie Fiduciaire Group est détenu comme suit:

- 1. Madame Bettina BLINN, 32, In der Olk, D-54290 Trier:
- 150 parts (cent cinquante parts)
- 2. Monsieur Daniel CROISE, 13, rue Schiltzberg, L-6171 Godbrange:
- 690 parts (six cent quatre-vingt-dix parts)
- 3. Monsieur Thierry FLEMING, 33, rue des Merisiers, L-8253 Mamer:
- 350 parts (trois cent cinquante parts)
- 4. Monsieur Luc HANSEN, 69A, rue de Schoenfels, L-8151 Bridel:
- 840 parts (huit cent quarante parts)
- 5. Monsieur Joseph HOBSCHEID, 10, rue des Vergers, L-5471 Wellenstein:
- 150 parts (cent cinquante parts)
- 6. Monsieur Guy HORNICK, 8, Spierzelt, L-8063 Bertrange:
- 843 parts (huit cent quarante-trois parts)
- 7. Monsieur Marc LAMESCH, 6, Hoimesbusch, L-5371 Schuttrange:
- 1.125 parts (mille cent vingt-cinq parts)
- 8. Monsieur Pierre LENTZ, 2, rue de l'Indépendance, L-8021 Strassen:
- 840 parts (huit cent quarante parts)
- 9. Monsieur Erwan LOQUET, 7, Impasse du Chevreuil, F-57330 Hettange-Grande:
- 605 parts (six cent cinq parts)
- 10. Monsieur Werner MÜLLERKLEIN, 8, Arbogaststrasse, D-54292 Trier-Ruwer:
- 843 parts (huit cent quarante trois parts)
- 11. Monsieur Gerdy ROOSE, 20, rue des Vignes, L-5657 Mondorf-les-Bains:
- 605 parts (six cent cinq parts)
- 12. Monsieur Claude SCHMITZ, 20, route d'Itzig, L-5231 Sandweiler:
- 1.124 parts (mille cent vingt-quatre parts)
- 13. Monsieur Marc THILL, 35, allée Pierre de Mansfeld, L-2118 Luxembourg:
- 995 parts (neuf cent quatre-vingt quinze parts)
- 14. Monsieur Reno Maurizio TONELLI, 20, rue des Muguets, L-8035 Strassen:
- 840 parts (huit cent quarante parts)



Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Référence de publication: 2011100890/42.

(110115273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Finexis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 154.916.

Société Anonyme fondée le 10 Août 2010 et publication dans le Mémorial C-N° 2038 du 30 Septembre 2010.

Les comptes annuels de 2010 ont été clôturés au 31 décembre 2010 et approuvés lors de l'assemblée ordinaire des actionnaires le 27 mai 2011 au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/07/2011.

Gerry Salucci

Paddock Fund Administration

Référence de publication: 2011096846/14.

(110109527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Finropa S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 11.157.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 30 juin 2011.

Monsieur Dominique MOINIL, né le 28 décembre 1959 à Namur (B), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg est nommé représentant permanent pour la société S.G.A. SERVICES S.A.;

Madame Sophie CHAMPENOIS, née le 4 septembre 1971 à Uccle (B), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, est nommée représentant permanent pour la société FMS SERVICES S.A.

Pour la société

FINROPA S.A., SPF

Référence de publication: 2011096847/14.

(110110237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

First Business International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 62.500,00.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 93.928.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un gérant

Référence de publication: 2011096848/12.

(110110141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

FLL S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

R.C.S. Luxembourg B 130.681.

Par la présente, la société IMROSE S.A., ici représentée par son administrateur unique dénonce avec effet immédiat la convention signée en date du 27 mai 2008, le siège social de la société S.A. avec siège social à L-1835 Luxembourg 23, rue des Jardiniers, enregistrée au R.C.S. Luxembourg sous la référence B130681.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 11 juillet 2011.

IMROSE S.A.

Fernand SASSEL

Administrateur unique

Référence de publication: 2011096851/14.

(110109628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

First Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 150.114.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011096849/9.

(110110390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Fiscal Reps, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Actvités.

R.C.S. Luxembourg B 109.563.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011096850/9.

(110109671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Frisbie Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 116.935.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 30 juin 2011.

Madame Sophie CHAMPENOIS, née le 4 septembre 1971 à Uccle (B), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, est nommée représentant permanent pour la société S.G.A. SERVICES S.A.

Pour la société

FRISBIE INVESTISSEMENTS S.A.

Référence de publication: 2011096852/12.

(110110236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Dalriada Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 119.344.

In the year two thousand eleven, on the thirteenth day of July.

Before Us, Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

BC-Kiwi Holdings S.àr.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of Luxembourg having its registered office at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 161.046 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Mrs Marleen Lacroix, private employee, residing professionally in Schuttrange,

by virtue of a proxy given on the 12 th day of July, 2011.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:
- that the Sole Shareholder is the sole shareholder of DALRIADA HOLDINGS S.àr.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange (the "Company"), incorporated by a deed of the

undersigned notary on the 31 st day of August, 2006, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 2074 of the 7 th day of November, 2006, pursuant to two share transfer agreements dated the 6 th day of July,



2011, duly accepted by the Company in accordance with article 190 of the Law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

A copy of the said share transfer agreements, after having been signed by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

The articles of the Company have not been amended since the incorporation of the Company.

- that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder decides to change the corporate object of the Company and to amend article 2 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

" Art. 2. Object.

- 2.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.
- 2.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities.
- 2.3 The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to any company or other enterprise in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs and generally for its own benefit or such entities' benefit.
- 2.4 The Company may give guarantees and grant securities to any third party for its own obligations and undertakings as well as for the obligations of any company or other enterprise in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity as it deems fit and generally for its own benefit or such entities' benefit.
- 2.5 In a general fashion, the Company may grant assistance in any way to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity as it deems fit, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.
- 2.6 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.
 - 2.7 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object."

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately nine hundred EURO (900.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil onze, le treize juillet.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

BC-Kiwi Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège à 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.046 (l'"Associé Unique"),

ici représentée par Madame Marleen Lacroix, employée privée, demeurant professionnellement à Schuttrange, en vertu d'une procuration datée du 12 juillet 2011.



Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que l'Associé Unique est l'associé unique de la société DALRIADA HOLDINGS S.àr.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège à 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange (la "Société"), constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 31 août 2006, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 2074 du 7 novembre 2006, suite à deux cessions de parts datées du 6 juillet 2011, dûment acceptées par la société, en conformité avec l'article 190 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Une copie des dites cessions de parts, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire, resteront annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

- Que l'Associé Unique a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'Associé Unique décide de changer l'objet social de la Société et de modifier l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« Art. 2. Objet social.

- 2.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 2.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances.
- 2.3 La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à toute société ou autre entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient et généralement pour son propre bénéfice ou pour le bénéfice de telles entités.
- 2.4 La Société peut donner des garanties et accorder des sûretés à tout tiers pour ses propres obligations et engagements ainsi que pour les obligations de toute société ou autre entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée et généralement pour son propre bénéfice ou pour le bénéfice de cette entité.
- 2.5 D'une manière générale, la Société peut prêter assistance à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre entreprise que la Société juge appropriée, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.
- 2.6 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 2.7 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que toutes transactions relatives à l'immobilier ou à la propriété mobilière, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ neuf cents EUROS (900.- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Lacroix, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 15 juillet 2011. Relation: LAC/2011/32313. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.



Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Référence de publication: 2011100936/132.

(110115224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Futuralux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 152.499.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011096854/9.

(110109648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Future Invest S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 47.499.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 30 juin 2011.

Monsieur Dominique MOINIL, né le 28 décembre 1959 à Namur (B), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg est nommé représentant permanent pour la société S.G.A. SERVICES S.A.;

Madame Sophie CHAMPENOIS, née le 4 septembre 1971 à Uccle (B), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, est nommée représentant permanent pour la société FMS SERVICES S.A.

Pour la société

FUTURE INVEST S.A., SPF

Référence de publication: 2011096855/14.

(110110235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

GFM (CE) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 101.245.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les actionnaires de la Société lors de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 30 juin 2011 les décisions suivantes:

- nommer M. Simon Hauxwell, né le 6 juin 1959 à Singapour, ayant pour adresse professionnelle 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'au 30 juin 2017;
- nommer M. Herman Moors, né le 3 novembre 1944 à Bilzen, Belgique, ayant pour adresse professionnelle 240 rue de Luxembourg, L-2324 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'au 30 juin 2017;
- renommer M. James Raynor, né le 17 juillet 1973 à Nottingham, Royaume-Uni, ayant pour adresse professionnelle 69, boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, en tant qu'administrateur- délégué de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'au 30 juin 2017;
 - reconnaître que le conseil d'administration est dès lors constitué de:
 - * M. Frederik Foussat;
 - * M. Jean Bodoni;
 - * M. James Raynor;
 - * M. Robert Davis;
 - * M. Simon Hauxwell; et
 - * M. Herman Moors.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2011.

Référence de publication: 2011101011/28.

(110115207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2011.



Gelchem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 71.286.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 30 juin 2011.

Monsieur Dominique MOINIL, né le 28 décembre 1959 à Namur (B), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg est nommé représentant permanent pour la société FMS SERVICES S.A.;

Pour la société **GELCHEM S.A.**

Référence de publication: 2011096877/12.

(110110337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

G Co-Investment I S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 161.794.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2011.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2011096857/14.

(110109602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

ORC Heidi Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 69.550,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 124.976.

EXTRAIT

L'associé unique, dans ses résolutions du 8 juillet 2011 a renouvelé les mandats des gérants:

- Madame Stéphanie GRISIUS, gérant de catégorie A, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg;
- Monsieur Laurent HEILIGER, gérant de catégorie B, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

Luxembourg, le 8 juillet 2011.

Pour ORC HEIDI HOLDINGS SARL

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2011097029/18.

(110109847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

G Co-Investment II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 161.796.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 11 juillet 2011.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2011096859/14.

(110109622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

G.C.M. International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 92.890.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 30 juin 2011.

Monsieur Dominique MOINIL, né le 28 décembre 1959 à Namur (B), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg est nommé représentant permanent pour la société S.G.A. SERVICES S.A.;

Monsieur Vincenzo CAVALLARO, né le 18 mars 1976 à Catania (I), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, est nommé représentant permanent pour la société FMS SERVICES S.A.

Pour la société

G.C.M. INTERNATIONAL S.A.

Référence de publication: 2011096860/14.

(110110234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Geo Travel Finance S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 159.022.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2011.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2011096866/14.

(110110025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Gleneagley Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 111.304.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12.07.2011.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2011096879/12.

(110110053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Golder Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 137.807.

EXTRAIT

En date du 10 mai 2011, l'associé unique a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de Marjoleine van Oort, en tant qu'administrateur de la société, est acceptée avec effet immédiat.



- Kees-Jan Avis, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouvel Administrateur de la société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2013.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 11 juillet 2011.

Référence de publication: 2011096867/14.

(110109584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Groupe E.R.C.P. S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9535 Weidingen, 30, Um Knupp.

R.C.S. Luxembourg B 156.764.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2011.

Référence de publication: 2011096870/10.

(110109550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Grove Holdings 2 S.A., Société Anonyme,

(anc. Grove Holdings 2).

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 120.674.

Extrait des résolutions circulaires du conseil d'administration signées en date du 11 juillet 2011

Le conseil d'administration a décidé de transférer avec effet au 14 juin 2011 le siège social de la Société du 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2011.

Référence de publication: 2011096871/13.

(110109563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

LuxButterfly, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 147.975.

In the year two thousand eleven, on the twenty-second June.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

WINVEST INTERNATIONAL S.A. SICAR, a société anonyme in the corporate form of a "société d'investissement en capital à risque" having its registered office at 115, avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg, filed in the Companies and Trade Register of Luxembourg under section B number 125,540.

hereby represented by Mrs. Sarah GASSER, employee, residing professionally at L-1420 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on June, 20 th, 2011.

Said proxy after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

- I. The appearing party is the sole shareholder of LUXBUTTERFLY, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 115, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 147,975, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing at Luxembourg, on September, 1 st, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1878 on September, 28 th, 2009 (the "Company").
- II. That the 15.000 (fifteen thousand) shares of the Company having a par value of EUR 1,- (one Euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;
 - III. That the agenda of the Meeting is worded as follows:
 - 1.- Decision to take as to the dissolution of
 - 2.- Appointment of a liquidator



- 3.- Establishment of the powers conferred to the liquidator and his remuneration.
- 4.- Appointment of a liquidation commissioner.
- 5.- Miscellaneous

After having taken knowledge of the agenda, the sole shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to dissolve and to put the Company LUXBUTTERFLY into liquidation from today onwards.

Second resolution

The sole shareholder appoints Trief Corporation S.A., having its registered office in L-1420 Luxembourg, 115, Avenue Gaston Diderich, filed in the Companies and Trade Register of Luxembourg under section B number 50,162 as liquidator of the Company.

Third resolution

The Meeting resolves to confer to the Liquidator the powers set out in articles 144 et seq. of the Luxembourg act dated August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

The Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the Shareholders. The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate some of its powers, for especially defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorised to make advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Shareholders, in accordance with article 148 of the Law.

Fourth resolution

The sole shareholder appoints the private limited liability company Winvest Conseil S.à r.l., having its registered office at 115, avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg, filed in the Companies and Trade Register of Luxembourg under section B number 123,591, as liquidation commissioner of the Company.

Valuation

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at 800,- EUR.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby declares that at the request of the persons appearing, named above, this deed and the Articles of Incorporation contained herein, are worded in English, followed by a French version; at the request of the same persons appearing, in case of divergences between the English and the French texts, the English version shall prevail.

In witness whereof we, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to persons appearing known to the undersigned notary by their names, usual surnames, civil status and residences, the said persons appearing have signed with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français

L'an deux mil onze, le vingt-deux juin.

Pardevant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

WINVEST INTERNATIONAL S.A. SICAR, une société anonyme sous forme de société d'investissement en capital à risque régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au L-1420 Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 125.540,

ici représentée par Mlle Sarah GASSER, employée, demeurant professionnellement à L-1420 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 20 juin 2011.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeure annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'associée unique, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. La comparante est l'associée unique de LUXBUTTERFLY, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 115, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 147.975, constituée suivant un acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1 er septembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1878 du 28 septembre 2009 («la Société»).



- II. Que les 15.000 (quinze mille) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, représentant l'entièreté du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'agenda reproduit ci-dessus;
- III. L'associée unique tel que représentée déclare avoir parfaite connaissance des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:
 - 1. Dissolution de la Société et décision de mettre la Société en liquidation;
 - 2. Nomination d'un liquidateur;
 - 3. Détermination des pouvoirs conférés au liquidateur et de la rémunération du liquidateur;
 - 4. Nomination d'un commissaire à la liquidation;
 - 5. Divers.

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour l'associée unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre et de mettre la société LUXBUTTERFLY, en liquidation à partir de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme la société anonyme Trief Corporation S.A., ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 115 Avenue Gaston Diderich, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 50.162 aux fonctions de liquidateur.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de conférer au Liquidateur les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi).

Le Liquidateur aura le droit d'effectuer tous les actes et de réaliser toutes les opérations, y compris celles et ceux qui sont visés à l'article 145 de la Loi, sans l'autorisation préalable des Actionnaires. Le Liquidateur peut, sous sa propre responsabilité, déléguer, pour des opérations ou des tâches spécifiquement déterminées, quelques-uns de ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes ou entités.

Le Liquidateur sera autorisé à faire des avances de paiement sur le boni de liquidation aux Actionnaires, conformément à l'article 148 de la Loi.

Quatrième résolution

L'assemblée générale nomme la société à responsabilité limitée Winvest Conseil S.à r.l. ayant son siège social au 115, avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg, et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.591, aux fonctions de commissaire à la liquidation.

Evaluation.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 800,- EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des comparants le présent procès verbal est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant, sur demande des mêmes comparants, faire foi en cas de divergence avec la version française.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. GASSER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 juin 2011. Relation: LAC/2011/28938. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 04 juillet 2011.

Référence de publication: 2011096956/125.

(110109609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.



Galli S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 40.111.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 30 juin 2011.

Madame Sophie CHAMPENOIS, née le 4 septembre 1971 à Uccle (B), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, est nommée représentant permanent pour la société S.G.A. SERVICES S.A.;

Monsieur Daniel FELLER, né le 23 mars 1956 à Bruxelles (B), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, est nommé représentant permanent pour la société FMS SERVICES S.A.

Pour la société GALLI S.A.

Référence de publication: 2011096873/14.

(110110233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

GAM Sàrl, société de gestion de patrimoine familial (SPF), Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 145.899.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011096875/10.

(110109951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Garage Vicar s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4994 Schouweiler, 115, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 47.164.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 06/07/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011096876/10.

(110110315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

GWM Alternative Investments, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 103.610.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue au siège social de la société le 16 mai 2011 à 10h

Résolution 5

L'Assemblée reconduit le mandat d'administrateur de:

- M. Sigieri Diaz della Vittoria Pallavicini
- M. Andrea Nattino
- M. Arturo Nattino
- M. Giacomo Scribani Rossi
- M. Moataz El-Sherif

pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine assemblée en 2012.

Résolution 6

L'Assemblée reconduit le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l., en sa qualité de Réviseur d'Entreprises de la Société pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine assemblée en 2012.

Référence de publication: 2011097924/20.

(110110260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.



Global Investech S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 83.414.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Référence de publication: 2011096881/10.

(110110196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Grand Garage de Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 6, Z.A.I. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 39.107.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011096885/10.

(110110100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Greenfield International SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 142.324.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GREENFIELD INTERNATIONAL SPF S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011096886/12.

(110109242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

United Trading International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 157.638.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social de la Société en date du 15 juillet 2011 que:

- (1) Fabio Mazzoni a été révoqué en tant qu'administrateur-délégué et administrateur de la Société avec effet immédiat.
- (2) La personne suivante a été nommée en tant qu'administrateur et administrateur-délégué, avec effet immédiat et ce pour une période de 6 ans:
- Frankie Albert Bauler, né le 15 février 1966 à Ettelbruck, Grand-Duché de Luxembourg, résidant au 25, rue Principale, L-9370 Gilsdorf.
 - (3) BG Consulting S.à r.l. a été révoqué en tant que commissaire de la Société avec effet immédiat.
- (4) La société Reviconsult S.à r.l., avec siége social au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.013 a été nommée commissaire de la Société avec effet immédiat et ce pour une période de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Référence de publication: 2011101362/22.

(110115289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2011.



Keystone Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy. R.C.S. Luxembourg B 157.691.

L'an deux mil onze, le sept juillet.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Keystone Management S.A.", avec siège social à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy,

suivant acte reçu par le notaire instrumentant, de résidence à Luxembourg, en date du 16 novembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 387 du 26 février 2011,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 157691.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Diana HOFFMANN, employée, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg,

qui désigne Madame Anne LAUER, employée, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, comme secrétaire.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Nadine GLOESENER, employée, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Modification de l'objet social de la société et modification subséquente de l'article 3 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" Art. 3. Objet.

3.1. La Société a pour objet d'agir comme actionnaire - commandité dans les sociétés en commandite par actions sous les dénominations de KEYSTONE REAL ESTATE PLACEMENT et KEYSTONE PROPERTY DEVELOPMENT.

La Société accomplira notamment en cette fonction tous les actes au nom et pour le compte des sociétés KEYSTONE REAL ESTATE PLACEMENT et KEYSTONE PROPERTY DEVELOPMENT.

L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ses participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière toutes actions, parts sociales et/ou autres titres de participation, obligations, bons, certificats de dépôt et/ou autres titres de créance, et, en général toutes valeurs mobilières et/ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

- 3.2. La Société peut également acquérir, gérer, développer, vendre, louer tous biens immobiliers, meublés ou non, et en général faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles d'agent immobilier et celles concernant le placement et la gestion de liquidités.
- 3.3. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, obligations et bons et d'autres titres de créance et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions de titres de créance ou de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés faisant partie du même groupe et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou les obligations et engagements de toutes autres sociétés et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.
- 3.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.5. La Société peut d'une façon générale effectuer toutes les opérations et transactions qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet."
 - 2) Divers.
- II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau



et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

- III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, la Présidente expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" Art. 3. Objet.

3.1. La Société a pour objet d'agir comme actionnaire - commandité dans les sociétés en commandite par actions sous les dénominations de KEYSTONE REAL ESTATE PLACEMENT et KEYSTONE PROPERTY DEVELOPMENT.

La Société accomplira notamment en cette fonction tous les actes au nom et pour le compte des sociétés KEYSTONE REAL ESTATE PLACEMENT et KEYSTONE PROPERTY DEVELOPMENT.

L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ses participations.

La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière toutes actions, parts sociales et/ou autres titres de participation, obligations, bons, certificats de dépôt et/ou autres titres de créance, et, en général toutes valeurs mobilières et/ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

- 3.2. La Société peut également acquérir, gérer, développer, vendre, louer tous biens immobiliers, meublés ou non, et en général faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles d'agent immobilier et celles concernant le placement et la gestion de liquidités.
- 3.3. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, obligations et bons et d'autres titres de créance et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions de titres de créance ou de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés faisant partie du même groupe et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou les obligations et engagements de toutes autres sociétés et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.
- 3.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.5. La Société peut d'une façon générale effectuer toutes les opérations et transactions qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet."

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société à environ 750.- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leur nom, prénom, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. GLOESENER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 juillet 2011. Relation: LAC/2011/31085. Reçu 75.- € (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Référence de publication: 2011098460/111.

(110112186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2011.



Cipio Partners Fund VI S.C.S., SICAR, Société en Commandite simple sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.286.

Extrait de transfert de parts ordinaires

Il résulte d'une cession de parts ordinaires effectuées en date du 09 mars 2011 que:

Sal. Oppenheim Alternative Investments GmbH, une société de droit allemand, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Cologne sous le numéro 34002, et ayant son siège social à Unter Sachsenhausen 4, D - 50667 Cologne (Allemagne), associé commanditaire, dont l'engagement total cumulé est de 5.422.523 Parts Ordinaires, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune

a cédé:

5.422.523 Parts Ordinaires qu'elle détenait dans la société Cipio Partners Fund VI, S.C.S., SICAR à la société Paduba Industries Limited, une société établie sous le droit d'Ireland, avec siège social à Custom House Plaza Block 6, International Financial Services Centre, Dublin 1, Ireland, enregistrée au Registre de commerce de Dublin sous le numéro 403761.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Cipio Partners S.à r.l.

M. Christoph Kossmann

Référence de publication: 2011101779/22.

(110116457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

GRUPO FREDERIC CHAMMAS, S.à r.l. Spf, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 93.208.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011096887/10.

(110110251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

GS Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 151.391.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011096888/9.

(110109647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Heco Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 97.736.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011096892/9.

(110110267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Heco Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 97.736.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Référence de publication: 2011096893/9.

(110110270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Leo Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch. R.C.S. Luxembourg B 87.391.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 15 juin 2011

- Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un Président en la personne de Monsieur Alain RENARD. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat, qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Fait à Luxembourg, le 15 juin 2011.

Certifié sincère et conforme

LEO PARTICIPATIONS S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011096973/17.

(110109123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Hengpart S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 87.111.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 30 juin 2011.

Monsieur Dominique MOINIL, né le 28 décembre 1959 à Namur (B), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg est nommé représentant permanent pour la société S.G.A. SERVICES S.A.;

Madame Sophie CHAMPENOIS, née le 4 septembre 1971 à Uccle (B), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, est nommée représentant permanent pour la société FMS SERVICES S.A.

Pour la société

HENGPART S.A.

Référence de publication: 2011096894/14.

(110110336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Home Plante Deco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1617 Luxembourg, 9, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 113.301.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011096897/10.

Esch-sur-Alzette, le 14/06/2011.

(110110314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Horatius Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 135.968.

EXTRAIT

Le Conseil d'Administration le 18 février 2011, a décidé de coopter, Monsieur Arnaud Bouteiller, en qualité d'Administrateur, avec adresse professionnelle 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Giovanni Patri, démissionnaire, à effet du 18 février 2011.

Pour Horatius SICAV

Référence de publication: 2011096899/12.

(110110066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.



P. Corporate Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 75.613.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 22 juin 2011

Monsieur ROSSI Jacopo, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Monsieur LUCCHINI Niccolò et Monsieur DO-NATI Régis sont renommés administrateurs.

Monsieur LUCCHINI Niccolò est nommé Président du Conseil d'administration.

Monsieur REGGIORI Robert est renommé commissaire aux comptes.

Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

Pour extrait sincère et conforme P. CORPORATE INVESTMENTS S.A.

Régis DONATI Administrateur

Référence de publication: 2011097032/18.

(110110041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Hotel Gantenbeinsmillen S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8041 Bertrange, 209, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 114.006.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/07/2011.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2011096900/12.

(110109575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Invivo S.à r.l. et Cie, S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-8017 Strassen, 18, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 133.896.

Les comptes annuels rectificatif au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ce dépôt va remplacer le dépôt le 14/12/2010 n $^{\circ}$ L100190243)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011096903/11.

(110110128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Invivo S.à r.l. et Cie, S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-8017 Strassen, 18, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 133.896.

Les comptes annuels rectificatif au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ce dépôt va remplacer le dépôt le 14/12/2010 n $^{\circ}$ L100190244)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011096904/11.

(110110129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck